

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska.

EDMUNDSTON, N.B. MAI 22 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

Dollard des Ormeaux

LE FAIT.— LES LEÇONS.

Nous sommes en l'année 1660. La petite colonie française d'Amérique est réduite à la misère. Elle a beau tourner les yeux vers la France, demander avec instance les secours de la mère-patrie, ses cris de détresse ne sont pas entendus, ses pétitions restent sans réponse. C'est l'oubli quasi complet. La France dort pendant que nos ennemis les Iroquois veillent. Depuis vingt ans ils parcourent le pays en tous sens et ne se donnent de repos que lorsqu'ils ont mis feu et à sang tout ce qu'ils rencontrent sur leur route. Et voilà que enhardis par la faiblesse de ceux qui devraient nous défendre, ils décident, en l'année 1559, de porter un dernier coup à ceux qui, depuis plus de cinquante ans, gouvernent au nom de Dieu et du Roi le Nouveau-Monde. Ils mettent sur pied une armée puissante et partent en guerre avec la résolution bien arrêtée de ne déposer les armes qu'après "avoir enlevé la tête du Gouverneur général et être venu à bout de tout le reste de la colonie."

Les jours de la survivance française en Amérique sont donc comptés: quelques semaines encore, tout au plus quelques mois, et c'en sera fait. Mais les nôtres ne veulent point mourir sans se battre; sans donner à leurs fiers ennemis une preuve éclatante de leur valeur et de leur héroïsme. Nos pères sont de ceux qui préférèrent mourir en braves plutôt que de vivre en lâche. Si la Mère Patrie les abandonne, ils essaieront au moins de se défendre; si elle refuse de leur envoyer des chefs, ils en chercheront autour d'eux...

Mais le temps presse, les ennemis déjà s'avancent. Il faut à tout prix les arrêter dans leur démarche en avant... Il faut un chef, il faut des soldats. Eh! bien, ce chef s'appellera Adam Dollard, sieur des Ormeaux; ses soldats seront seize jeunes colons à qui Dollard propose de mourir pour le salut de la colonie. "Pour n'être pas empêchés par aucune considération d'aller affronter généreusement la mort, (ils) font chacun leur testament, s'approchent religieusement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et, en présence des saints autels, s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie" (Faillon).

Aux âmes bien nées

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Ils partent donc et, le premier mai 1660, ils débarquent, au pied du Long-Sault, à huit ou dix lieues au-dessus de l'île de Montréal. C'est là que Dollard cantonne sa petite troupe et attend les Iroquois. L'attente ne fut pas longue. Ils avaient à peine fini de construire un petit retranchement que les ennemis se présentèrent. Ils sont d'abord trois cents; mais ce n'est pas assez pour vaincre une poignée de Français grossie par une quarantaine de Huron. Ils députent "un connot pour appeler promptement à leur aide les "cinq cents Iroquois qui les attendaient aux îles Richelieu" (Faillon). Le secours arrive sans tarder. A la vue de cette armée de huit cents hommes, les Hurons alliés au Français, prennent peur et se livrent aux ennemis à l'exception du brave Anahotaha, leur capitaine, et de quatre Algonquins.

La bataille s'engage, et bien que les armées en présence soient inégales en nombre, la lutte est contestée. Elle dure plusieurs jours. Les nôtres se battent comme des héros et prient comme des anges. Ils n'avaient, en effet, nous dit un historien, que deux fonctions: l'ennemi faisait-il trêve, ils tombaient à genoux; revenait-il à l'attaque, ils étaient debout les armes à la main.

Mais les jours passent et avec eux les provisions de la petite armée. Les soldats souffrent de la soif et de la faim. Qu'importe! Ils tiendront jusqu'au bout.

Après huit jours de combat, une partie des Iroquois veulent abandonner le siège. Mais les chefs leur représentent que ce serait une honte éternelle pour leur race d'avoir vu mourir tant de leurs de la main d'une poignée de Français sans en tirer vengeance. Ils se lancent de nouveau à l'attaque, tentent d'escalader la palissade qui abrite nos héros. Mais les Français, armés de la hache et du sabre, abattent tous ceux qui apparaissent. C'est alors que Dollard charge un gros mousqueton, et y met une fusée, mais, par malheur, une branche d'arbre l'arrête et la bombe retombe dans le camp des croisés, tuant ou blessant ce qui reste. Les ennemis font alors brèche de toutes parts. "Il était impossible qu'un si petit nombre de braves pût résister longtemps à une telle multitude: c'était une nécessité pour eux de tomber enfin au milieu d'un si affreux carnage, et le brave Dollard fut tué." (Faillon).

Les dix-sept Français étaient morts, mais le pays était sauvé. Si une poignée de braves ont tué tant de nos guerriers, que serait-ce si nous allions nous attaquer à la colonie entière? Ce serait folie de notre part; nous y péririons tous. Nous n'avons qu'une chose à faire: nous retirer et reprendre le chemin de nos bourgades. Ainsi parleront les Iroquois au lendemain de la bataille du Long-Sault. Ils n'avaient, certes, pas tort de tenir un tel langage.

Abbé Albini LAFORTUNE.

"L'Action Populaire".

LE CONGRES DES BONNES ROUTES

Le projet de programme préparé par l'Association Canadienne des Bonnes Routes, pour son onzième congrès annuel qui doit avoir lieu à Saint-André-Sur-Mer, Nouveau Brunswick, les 24, 25, 26 et 27 juin, donne une idée des nombreux problèmes que doivent résoudre ceux qui s'intéressent à la construction en même temps qu'à l'entretien des routes et boulevards modernes, dans le Dominion. Les gouvernements provinciaux reconnaissent l'importance de se tenir au courant de tous les plus récents développements dans les systèmes de transport et, en plus, du nombre considérable de délégués municipaux de toutes les parties du Dominion, pratiquement tous les premiers ministres du Canada, comme les ministres provinciaux des services de voirie et de travaux publics prendront part aux sessions du prochain congrès.

L'association a invité le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, l'hon. W.-F. Todd, à présider à l'ouverture officielle du congrès. C'est le maire C.-E. Everett qui souhaitera la bienvenue aux visiteurs à Saint-André-Sur-Mer. Comme on le sait, le conseil de cette intéressante municipalité coopère avec la New-Brunswick Auto & Good Roads Association dans le but d'assurer aux centaines de délégués et à leurs femmes un voyage à la fois fructueux et agréable.

L'hon. J.-H. King, ministre des travaux publics, représentera le gouvernement fédéral avec M. A.-W. Campbell, commissaire des boulevards. Parmi les autres principaux délégués des provinces qui sont attendus à Saint-André, pour le congrès sont l'hon. P.-J. Veniot, premier ministre du Nouveau-Brunswick; l'hon. E.-H. Armstrong, premier ministre, et l'hon.

C.-W. Chisholm, ministre des boulevards, Nouvelle Ecosse; l'hon. J.-D. Stewart, premier ministre, et l'hon. J.-A. MacDonald, ministre des travaux publics, Ile du Prince Edouard; l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, et l'hon. J.-L. Perron, ministre de la voirie, Québec; l'hon. G.-Howard Ferguson, premier ministre, l'hon. G.-S. Henry, ministre des boulevards, et l'hon. S.-L. Squire, sous-ministre des boulevards, Ontario; l'hon. John Bracken, premier ministre, et l'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, Manitoba; l'hon. G.-C. Dunning, premier ministre, et l'hon. J.-C. Gardiner, ministre de la voirie, ainsi que l'hon. S.-J. Latta, ministre de l'industrie publics, Saskatchewan; l'hon. R. Greenfield, premier ministre, et l'hon. Alex Ross, ministre des travaux publics, Alberta; l'hon. John Oliver, premier ministre, et l'hon. W.-H. Southland, ministre des travaux publics, Colombie-Anglaise; M. T.-P. Regan, président de la New-Brunswick Auto & Good Roads Association; M. A.-G. Watson, président de la Nova-Scotia Motor League; et M. Théodore G. Morgan, président de l'Automobile Club Royal du Canada, Montréal.

Plusieurs hommes publics influents de toutes les parties du continent de l'Amérique du Nord prendront part au congrès qui se tiendra sous la présidence de M. Russell T. Kelly, de Hamilton, Ontario. L'étendue de l'aide fédérale, aux Etats-Unis, au point de vue de la construction et de l'entretien des bonnes routes, sera expliquée par un représentant du gouvernement américain, tandis que le premier ministre Armstrong, de la Nouvelle-Ecosse, présentera des arguments pour que le gouvernement fédéral continue

Suite à la page 2

GRANDES FETES A BATHURST

25e ANNIVERSAIRE DU COLLEGE SACRE-COEUR

C'est aujourd'hui que commencent les fêtes organisées pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Collège du Sacré-Coeur de Bathurst.

L'établissement situé au voisinage de la gare de Bathurst n'est, en effet, que la continuation de leur premier Collège de Caraquet, dont l'origine remonte aux années 1898-1899. A cette époque, feu Mgr Allard P. A. remettait au R.P. Morin, l'ouverture de la toute première école, une construction en pierre qui devait, dans sa pensée, devenir un foyer d'instruction et d'éducation pour les Acadiens de cette partie du Nouveau Brunswick.

Sous l'impulsion énergique et entendue d'un organisateur dont le nom s'identifie avec l'oeuvre, le R.P. Lebastard mort en France en 1920, le modeste bâtiment primitif fut considérablement agrandi dès 1902. En 1909, la construction d'une deuxième aile où se trouvait la chapelle, petit chef-d'oeuvre de style roman fort admiré, mettait le terme aux gros travaux complétés pendant le supériorat du R.P. Travert. Le 31 décembre 1915, sous le supériorat du R.P. Méry-Le-Beuve, un désastreux incendie détruisait tout l'édifice et ne laissait que des ruines.

A cette date, le R.P. Lebastard remplissant la charge de Vicaire Provincial faisait construire à Bathurst un bel édifice destiné primitivement aux oeuvres de formation des futurs membres de la Congrégation des Eudistes au Canada. Ces murs furent un asile aux sinistrés et le Collège continua des conditions plus précieuses, mais par contre dans un lieu plus central et aux communications plus faciles.

Un nouvel incendie devait, dans la nuit du 6 mars 1917, rendre désormais impossible tout fonctionnement même provisoire.

Ce n'est qu'en septembre 1921 que le Collège du Sacré-Coeur, désormais et définitivement installé dans un bâtiment à l'épreuve du feu, a pu recommencer à recevoir.

Dans l'intervalle une souscription lancée sur l'initiative d'amis dévoués et aussi généreusement couverte que le permettraient les difficultés économiques de l'après-guerre, contribua à réunir les ressources absolument indispensables. Il y a tout lieu d'espérer que, Dieu aidant, les engagements généraux des premiers souscripteurs et de nouvelles libéralités permettront, dans un avenir très rapproché, l'achèvement complet de l'oeuvre commencée: il manque encore bien des salles certaines améliorations sont nécessaires et une chapelle, modeste, sans doute, mais pourtant de style et de dimensions convenables est une construction qui s'impose.

Bien que les cours ne soient pas au complet, la classe de Rhétorique ne devant s'ouvrir qu'en septembre prochain, le nombre des élèves atteint près de deux cents, dont une quarantaine appartiennent au Juvénat de la Congrégation installé dans une annexe.

La progression constante du nombre des rentrées, et la bienveillance manifestée de Messieurs les Membres du Clergé et de toute la population acadienne permettant d'assurer que cet établissement est destiné à devenir l'un des plus importants du genre dans les Provinces Maritimes.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5.000.000.00
Capital payé et Réserve \$4.500.000.00

325 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10.- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20.- En vertu de règlements particuliers à cette banque les argents confiés à son département d'épargne sont confiés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30.- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

A TRAVERS LE MONDE

LE R. PERE ALE. PAMPALON

Le procès apostolique du R. P. Alfred Pampalon sera repris sous peu à Québec. Le secrétaire de Mgr Emard, a apporté des documents à cette fin à son Eminence le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec. Le R. P. Lévesque, C. S. S. R. sera vice-postulateur dans la cause.

NOS DEPUTES

Notre Chambre des Communes, à Ottawa, est composée de 76 presbytériens, 75 catholiques, 36 méthodistes, 35 anglicans, 3 congréganistes et 6 baptistes.

UN CATHOLIQUE

On annonce qu'un catholique, M. Smith, gouverneur de l'Etat de New-York, sera candidat à la présidence des Etats-Unis. Cette nouvelle crée toute une sensation dans la politique américaine.

M. Smith est un homme de talent et de valeur.

POUR ETRE HEUREUX

Comment être heureux quoi que marié, est le problème que les Anglo-saxons ont à résoudre aujourd'hui. C'est ce que nous lisons dans le dernier Toronto Sunday World. "Les hommes d'Etat, les membres du clergé, les médecins et les avocats ont souvent discuté cette question, continue le même journal, mais ils sont toujours restés sans conclusions."

Les Ontariens, après une enquête faite pour aider leurs frères d'Angleterre, ont trouvé moyen d'être heureux même mariés. Ce moyen, il l'ont découvert dans les centres français de l'Ontario. Malgré l'exemple de suicide de la race pratiqué en France et chez les autres peuples européens, le Canadien-français et l'acadien vont de l'avant. Ils se marient, avec un faible revenu bien souvent, et malgré le haut coût de la vie, ils élèvent une nombreuse famille, sont heureux et vivent généralement assez vieux. Voilà le secret du bonheur conjugal que nos concitoyens de l'Ontario viennent de découvrir. Puissent-ils le mettre en pratique.

LES DEUX LANGUES

M. Séguin, député de l'Assomption, a donné avis au gouvernement de son intention de proposer la résolution suivante:

"Qu'en vue de généraliser la connaissance des deux langues officielles dans les services publics, et, par le fait même, de rendre ces services plus efficaces"

"La loi du service civil devrait être modifiée de façon à donner préséance dans les nominations futures, aux candidats possédant les deux langues officielles."

Les employés publics possédant les deux langues officielles devraient être mieux rémunérés en raison de cette aptitude, et on devrait tenir compte de la supériorité des employés bilingues dans la révision des appointements."

AU MANITOBA

La bilinguisme progressivement, dirait-on, à lire certaines dépêches de l'Ouest. Au Manitoba, la semaine dernière, un comité spécial chargé d'enquêter sur l'enseignement du français, dans les cours supérieurs des écoles publiques anglaises et dans les "High Schools", a soumis son rapport au bureau du département de l'Education et au conseil de l'Université. Le rapport conclut à la déficuosité des méthodes employées et à l'insuffisance des résultats obtenus. Il recommande pour remédier à cette situation: l'inspection dans l'enseignement du français par un "un connaissant à fond cette langue; la visite par les membres des comités de l'école ou les Français enseignants comme il faut l'échange de professeurs avec la France ou la province de Québec.

Les préjugés reculent évidemment, et le Manitoba, après avoir exercé sa sollicitude sur les Français qui s'enseignent dans ses écoles publiques, tournera peut-être ses regards vers les écoles libres qui soutiennent nos compatriotes en marge de la loi.

PROCHAINES MARIAGES

CARRIER-BOUCHARD—Le 26 mai prochain sera célébré dans l'église St-François-Xavier de la Rivière du Loup, le mariage de Mlle Bernadette Bouchard, fille de M. J. Emile Bouchard de Rivière du Loup, à M. J. Philippe Carrier, fils de M. John Carrier de Rivière du Loup. Pas de faire-part.

GENDRON-LEBEL—Le 27

mai prochain sera célébré dans l'église de l'Immaculée Conception d'Edmundston, le mariage de Mlle Fernande Lebel, fille de M. Jos Lebel de cette ville, à M. Donat Gendron de la Rivière du Loup.

NAISSANCE

Le 30 avril dernier, est née à M. et Mme Edmond Gamache, une fille baptisée Marie Eva Albertine. Parrain et marraine M. et Mme René Cyr.